

Qualification professionnelle de l'art thérapie en Suisse

En Suisse, l'art-thérapie est une profession reconnue au niveau fédéral depuis 2011. Un examen professionnel supérieur permet d'aboutir à un *diplôme fédéral* ou au *titre d'art-thérapeute diplômé (DF)* avec spécialisation soit; thérapie par le mouvement et la danse, thérapie par le drame et la parole, thérapie à médiation plastique et visuelle, thérapie intermédiaire ou musicothérapie.

La Suisse est le premier pays au monde ayant une qualification professionnelle commune pour toutes les spécialisations de l'art-thérapie.

- **En tant qu'institution, soutenez le diplôme fédéral en art-thérapie pour permettre à ce métier innovant de prendre toute sa place dans les secteurs de la santé et du social ainsi que dans le secteur de la pédagogie et le certificat de branche pour entrer dans la vie professionnelle**¹

Après le diplôme fédéral, il est possible de suivre des formations continues spécifiques

<i>pratique professionnelle réglementée</i>	Art-thérapeute avec diplôme fédéral (art-thérapeute diplômé (DF) avec spécialisation Oda ARTECURA avec le SEFRI
	Certificat de la branche avec spécialisation Oda ARTECURA avec un institut de formation reconnu
<i>non-réglementé</i>	Formation continue en art-thérapie spécialisé / l'art-thérapie clinique (CAS / MAS)
	Les diplômes d'instituts de formation privés Certificats de cours de troisième cycle d'art-thérapeute (DAS, etc.) Diplômes étrangers de BA / MA en art-thérapie

¹ Il existe sur le marché d'autres diplômes non réglementés délivrés par des prestataires nationaux et étrangers (voir l'encadré du bas)